

Frédéric BIBAL *et* Hélène CHRISTIDIS



C O O R D O N N É E S

Hélène CHRISTIDIS

DOUBLIEZ & CHRISTIDIS
5 place André Malraux - 75001 PARIS
hchristidis@avocats-5malraux.com

Frédéric BIBAL

CABINET BIBAL
81 Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS
bibal@cabinet-bibal.fr

CURRICULUM VITAE

Hélène CHRISTIDIS

42 ans – 2 enfants

Prestation de serment en 2006

Associée du cabinet DOUBLIEZ & CHRISTIDIS :
droit pénal et pénal des affaires

Membre de l'ADAP

Membre de Femmes et Droit et de la Force
juridique de la Fondation des Femmes

Frédéric BIBAL

51 ans – 4 enfants

Prestation de serment en 1996

Fondateur du Cabinet BIBAL, spécialiste
en droit du dommage corporel

Ancien secrétaire de la Conférence

Vice-Président de l'ANADAVI, du Groupe
Catholique du Palais, de Cerveau Droit

Notre serment nous lie, notre serment nous honore.

Dignité, Conscience, Indépendance, Probité, Humanité

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Depuis 6 ans, nous avons pris une part active dans la coordination de plus de 300 avocats de victimes des attentats du 13 novembre 2015. A travers cette expérience collective, nous avons beaucoup appris de nos consœurs et confrères.

Nous souhaitons poursuivre notre engagement auprès de chacun de vous sur plusieurs sujets qui nous tiennent à cœur :

• La restauration du lien avec nos interlocuteurs

L'architecture des tribunaux excluante, les procédures conçues pour piéger, la défiance envers l'oralité, les atteintes au périmètre de notre profession sont autant de risques de tensions et de fractures avec les magistrats, les greffiers et autres professionnels du droit. Il n'y a pas de fatalité.

Nous souhaitons nous engager aux côtés de ceux qui œuvrent à retrouver une relation de qualité avec nos partenaires naturels : poursuivre la nomination des délégués, améliorer encore les annuaires (nom et numéros directs des greffiers/juges, étage...), potentialiser les outils numériques...

• L'unité de notre profession

L'Ordre doit refléter la diversité de notre barreau : petites/grosses structures, collaborateurs/associés, conseil/contentieux.

La déontologie est notre bien commun. La confraternité notre ciment.

Nous devons être attentifs à leur respect constant pour préserver la qualité de notre exercice professionnel. Développons les moyens d'écoute et de soutien entre consœurs et confrères pour qu'aucun ne reste seul face à la pression du métier, d'une structure, ou de ses contraintes familiales et personnelles. Favorisons les projets interdisciplinaires et intergénérationnels. Rendons toujours plus lisible et attractive la formation initiale et continue.

• Le rayonnement du Barreau

Au-delà des membres du Conseil de l'Ordre, nombre de consœurs et confrères partagent leur temps et leurs compétences pour notre Barreau : formateurs, chargés de mission, spécialistes de la veille juridique, acteurs du lobbying, militants, animateurs de commission ou association, bénévoles des actions de solidarité... Leurs efforts et leurs contributions doivent être valorisés: ils sont la force de notre Barreau.

Nous avons la chance d'appartenir au Barreau de Paris : Restons droits et fermes sur la défense des libertés. Préservons et développons Paris comme place du Droit.

Avec votre confiance, et en toute indépendance, nous voulons nous rendre utiles.

Vos bien dévoués consœur et confrère

Hélène CHRISTIDIS et Frédéric BIBAL

Site de campagne : www.bibal-christidis.fr